



Quand l'ultra libéralisme dirige l'État, cela donne la DDFiP à la sauce privée !

L'édito



Cabinets de conseil, forums ouverts, journées de cohésion, la Fonction Publique et le Service Public s'effacent pour les méthodes du privé.

La CGT Fonction Publique 83 vient d'analyser le rapport du sénat du 16 mars 2022 sur l'utilisation des cabinets de conseil privés par l'État, le cas le plus connu médiatiquement étant celui de McKinsey.

Plus d'1 Milliard d'Euros de dépenses pour une seule année. Le rapport précise que le coût moyen de la journée d'un consultant dépasse les 1 500€. Cela est à mettre en rapport avec le gel des salaires des fonctionnaires.

MACRON avait fait comprendre qu'il dirigerait le pays comme une entreprise, c'est chose faite. Cela se décline à la DDFiP. Notre DDFiP, fervent partisan des méthodes du privé, n'est pas en reste. Forums, journées de cohésion, tous les outils utilisés par le management dans le privé sont repris par notre idéologue en chef, qui a décidé de transformer nos pauvres cerveaux d'agents publics pour nous faire renoncer à notre volonté de bien faire notre travail et d'accomplir nos missions au service des citoyens.

On nous explique que bien faire son travail n'est plus la priorité. Pour la Direction, on travaille en mode dégradé et ce n'est pas un problème.

Quand La CGT demande que les ponts naturels puissent être financés par un ou plusieurs jours du Directeur, c'est NIET! Mais celui-ci n'a aucun souci à obliger les agents à venir dans des forums, des conventions et des journées de cohésion. Car certes, ces jours là ils ne travaillent pas, mais le DDFiP, lui, travaille à façonner les esprits... Qu'importe le coût, la perte de centaines de journées de travail dans les services, du moment que le message ultra-libéral passe, c'est le plus important.

En Macronie, c'est une bonne partie de la haute fonction publique qui fait aujourd'hui ce travail de sape. Dans un autre département, le DDFiP organise des petits déjeuners avec des agents tirés au sort !

Les journées de cohésion à laquelle les agents du Var sont invités à participer viennent du concept de **team building**, né aux USA. Alors que l'on peut de moins en moins prendre un peu de temps pour boire le café ensemble au bureau, faire des pots ou des repas de service, il faudrait aller faire des journées de cohé-

sion pour apprendre à se connaître en dehors du contexte du travail ! On peut fermer le service cela ne pose aucun problème. Il faut absolument écouter le podcast de la sociologue Amandine Mathivet à ce propos (<https://lespodcasteurs.fr/collections/au-turbin/>). C'est édifiant ! Vous ne pourrez évidemment pas le faire depuis votre poste de travail car ce type de contenu est bloqué...

Il est tout simplement scandaleux que des hauts fonctionnaires utilisent les moyens de l'État à des fins idéologiques qui sont contraires à l'esprit même du service public. Payés par les impôts des citoyens, ils ferment les services, réduisent les horaires d'ouverture, utilisent les moyens financiers et leur autorité hiérarchique pour faire passer leur idéologie.

Autre exemple, La CGT demande l'attribution d'un chèque ETHIK pour chaque agent dans le cadre de l'utilisation du fonds d'amélioration du cadre de vie. Le DDFiP s'y oppose et arrive à convaincre les autres syndicats du Var qu'il ne faut pas. Au final, ce seront bien des projets qui ne profiteront pas à tous les agents qui sont retenus, y compris des journées de cohésions si chères au patronat dans les boîtes privées.

Cela démontre à quel point notre DDFiP a réussi à imprégner les esprits et à faire taire une majorité de ceux qui pourtant s'opposaient ensemble, dans l'unité, à la fermeture des services et au NRP. La CGT est même accusée de vendre du rêve en revendiquant une mesure pour tous.

A Paris, c'est l'intersyndicale CGT, Solidaires et FO qui a défendu la même demande de chèque ETHIK. La mesure a été refusée par le DG en personne pour une raison claire : cette mesure s'apparentait à une mesure en faveur du pouvoir d'achat. Si ce n'est pas de l'idéologie !!

Les Français ont envoyé un message fort de colère lors des élections présidentielles, matérialisant le rejet de la politique de destruction des services publics, de baisse du pouvoir d'achat et d'enrichissement des plus riches.

La CGT n'a cessé, durant ces 5 dernières années, de résister, ne pas plier devant l'autoritarisme du DDFiP, du gouvernement et du président. Les élus et représentants CGT, indépendants de la Direction ne plieront pas !

L'heure n'est plus à la résignation. Oui il est possible d'arrêter tout cela. Pour cela il faut créer les conditions de l'unité, car contrairement à ce qui a pu être écrit par d'autres, le ton ne change pas à la Direction, bien au contraire...

Pour la retraite à 60 ans, Pour l'augmentation immédiate de 10% du point d'indice ! ●



NON à la mort de la DGFIP



C'était notre slogan lorsque avec les agents, nous combattons la mise en œuvre du Nouveau Réseau de Proximité. N'en déplaise à notre DDFIP, c'est pourtant bien ce à quoi nous assistons ! Sitôt le NRP achevé, avec entre autre la disparition de 21 trésoreries, une nouvelle phase est ouverte en lien direct avec la politique immobilière de l'état : le regroupement de services et la suppression de gros sites sont dorénavant à l'ordre du jour. La CGT exagère-t-elle encore ?

☒ **Brignoles.** Alors que des centaines de milliers d'euros sont dépensés sur le site des Augustins (la note s'élèverait à près d'un million d'euros au final), la municipalité projette d'ici 5 ans de réhabiliter les berges du Caramy et de raser le Centre des Finances Publiques. Le DDFIP s'est voulu rassurant, comme toujours, en indiquant que la DDFIP avait vocation à rester présente sur Brignoles. Le problème est qu'il n'a pas précisé la nature de la structure : service de pleine compétence ou point de contact présentiel ou distanciel, ou encore Maison France Service, ... ??

Après la suppression du CFP de Saint-Tropez, il est dorénavant réaliste d'envisager la suppression totale d'un site (voir article page 3).

☒ **Toulon.** Pendant des mois, la direction nous a menti « par omission ». En effet, depuis le début du projet « plan Cité » il était prévu la vente de l'immeuble Saint-Bernard avec son terrain. On nous parlait alors d'accueillir d'autres administrations et du regroupement des services DDFIP sur la cité administrative de Lorgues. Mais au détour d'une question diverse dans un CTL, la bombe a été lâchée : vente de l'immeuble donc plus de parking et plus de cantine pour les agents des services SIE, SIP, PCE, PCRP, Direction, SGC, Paierie départementale, PRS et Var Amendes !! Et le DDFIP d'ajouter que c'est d'ailleurs la pierre angulaire de son projet !!!

Il aurait pu choisir de localiser des services DDFIP sur Saint-Bernard plutôt que la vente. Mais non ! La politique immobilière de l'état est plutôt sur la rationalisation des bureaux et des surfaces.

Et quid du stationnement des agents et du restaurant administratif ? Le DDFIP n'en a cure car il n'est obligé de rien, hormis de poursuivre la réduction des dépenses publiques !

☒ **Draguignan.** Au dernier CTL, a été annoncée la création du Service Départemental des Impôts Fonciers (SDIF) par la fusion des cadastres de Toulon et Draguignan. Ce nouveau service serait implanté à Toulon avec une antenne à Draguignan, antenne qui a vocation à être pérennisée puisque pas moins de 40 agents la compose, la direction nous le certifie. Mais « les promesses n'engageant que ceux qui y croient », nous avons de fortes réserves sur cette pérennisation. Il n'y a qu'à voir ce que sont devenues les antennes des PCE et PCRP du département...

Enfin, avec le développement du télétravail, la DG réfléchit à réduire ses implantations. En effet, pour elle, un agent ne compte plus pour un agent à temps complet ! La voie est donc ouverte aux espaces de travail partagés. Et c'est tout bénéf pour elle ! En effet, on estime entre 10 et 15 000 € par an le coût d'un bureau pour un agent (loyer, mobilier, eau, électricité, etc) alors qu'elle octroie royalement 2,5 € par jour de télétravail, plafonnés à 220 € par an !! En plus, le télétravail accompagne de plus en plus les restructurations. Merci patron !

Alors OUI, la CGT est toujours CONTRE le NRP et CONTRE la mort de la DGFIP ! La CGT ne lâchera rien ! ●



Pouvoir d'achat : les solutions de MACRON !

Le 14 mars 2022, à moins d'un mois du premier tour de la présidentielle, Amélie de Montchalin annonçait le dégel du point d'indice d'ici l'été alors qu'elle l'avait totalement exclu peu de temps avant. L'opportunisme électoraliste abject de cette annonce n'aura échappé à personne. Elle s'est d'ailleurs bien gardée de dire de combien. Faisons les comptes.

Sur la valeur du point d'indice, La CGT a calculé sur la base des chiffres officiels (INSEE) la perte de



pouvoir d'achat au 1^{er} janvier 2022. Depuis le 1^{er} juillet 2010 (date de gel du point d'indice), la perte est de **11,29% soit de 202 € à 514 € suivant la catégorie** (hors encadrement). Il faut y ajouter l'augmentation régulière de la contribution retraite par agent qui s'élève à 3,25% depuis 2010.

Suite page 3 ↗



Mais, les prix flambent depuis février 2022 : +0,8% en février, +1,4% en mars, +0,4% en avril et c'est loin d'être fini d'après les prévisions. Il faudrait donc à minima une augmentation minimum de 13% pour retrouver le pouvoir d'achat de 2010 !

Que dit MACRON ? Ce 21 mars lors de la présentation de son programme, il explique vouloir « rebattre les cartes de l'organisation des rémunérations » et il ajoute « la

manière dont on a cloisonné les choses [entre les catégories C, B et A] n'est plus adaptée à la réalité ». Il s'agit bien d'exploser encore plus nos statuts et d'individualiser nos salaires au mérite et à la fonction.

Pour La CGT, la revendication est simple, c'est 10% d'augmentation immédiate du point d'indice et des pensions des fonctionnaires ! ●

Télétravail, espace de travail partagé, travail à distance : le meilleur ou le pire ?

En mai 2019, paraissait la carte de la «géographie revisitée» (ex NRP), avec son lot de fermetures de sites. Dans le Var, pour les agents travaillant sur ces sites, l'annonce de ces fermetures a causé inquiétude et colère légitimes.

Aussi, dès le mois de juin, les agents, avec la CGT Finances Publiques et l'intersyndicale, se sont mobilisés contre le NRP en alertant les élus locaux et la population par le biais des médias locaux. Une manifestation spontanée des agents devant la mairie de Saint-Tropez a même eu lieu !!

A Saint-Tropez, à l'automne 2019, la mobilisation et l'unité des personnels ont obligé deux directeurs départementaux à se déplacer sur place. Après avoir réuni les agents, pour leur expliquer les règles d'affectation, ceux-ci les ont reçus individuellement, leur promettant la possibilité de télétravailler plusieurs jours par semaine et la création d'un espace de travail partagé dans les locaux de la trésorerie municipale de Grimaud. La plupart des agents étaient sceptiques quant à la possibilité de mise en œuvre de ces mesures, car, rappelons-le, le Var ne comptait qu'une centaine de télétravailleurs (3500 pour toute la DGFIP fin 2019*). Avec le COVID, ce sont 45 000 agents qui étaient recensés en « télétravailleurs réguliers » à la fin 2020*. Ainsi, la DG a profité de la crise pour généraliser le télétravail et l'utiliser comme une véritable mesure d'accompagnement du NRP !

Malgré l'opposition des agents et des représentants du personnel, la DDFIP 83 a fermé Saint-Tropez le 31 décembre 2021. Les agents affectés et domiciliés dans le Golfe ont donc perdu leur poste. Ils n'ont eu guère le choix, sauf à devoir faire plusieurs dizaines de kilomètres quotidiennement, que d'alterner travail en présentiel (à Fréjus ou à Hyères), télétravail et travail à distance depuis Grimaud.

Les usagers quant à eux n'ont guère le choix non plus. Des centres de contact ont bien été mis en place depuis la fermeture de ces sites, mais avec des horaires de réception plus que limités. A Grimaud par exemple, les usagers particuliers peuvent être reçus de 8h30 à 11h30 le mercredi, et les usagers professionnels, le vendredi, aux mêmes heures, et uniquement après avoir pris rendez-vous via leur compte fiscal ... A noter que les points de contacts ne donnent pas la possibilité à un usager d'effectuer un paiement

Si la DDFIP 83 dresse un bilan plutôt positif de la mise en place de cet espace de travail à distance, n'oublions pas quand même, que cet espace de « coworking » a été créé suite à la fermeture de l'ensemble des services des finances publiques du Golfe et à la mobilisation des personnels avec leurs syndicats. D'ailleurs, aucune garantie n'est apportée quant à sa pérennité !

N'oublions pas aussi que les conditions de travail des agents dans l'ensemble des sites du département, et particulièrement ceux ayant accueilli les agents des services restructurés, se sont dégradées du fait de la réduction des locaux et des bureaux. Pour la direction ce n'est pas un problème car les agents peuvent télétravailler ! Décidément, le télétravail pour la DGFIP, c'est bien pratique !



Trois mois après la mise en place de ce nouvel espace de travail partagé dans le Golfe de Saint-Tropez, force est de constater que celui-ci est loin de suffire aux besoins légitimes des usagers. Quant aux agents, ils ont, malheureusement, bel et bien perdu leurs postes !!!!! (*source : rapports annuels de la DGFIP 2019 et 2020)●



Retraites à 65 ans, qui est concerné ?

MACRON a programmé le recul de l'âge de départ à 65 ans au lieu de 62. Il a semé le trouble entre les 2 tours en laissant à penser qu'il pouvait un peu reculer.

De nombreux collègues proches de la retraite disent : « on est pas concerné ». Alors qu'en est-il réellement ? Que va-t-il faire si il obtient une majorité de député pour mettre en place son projet ?

Le 13 avril sur France 2, il déclare : « dès la réforme passée durant le quinquennat, on va décaler l'âge légal de 4 mois chaque année. À partir de 2023, il y aura quatre mois de décalage, quatre mois l'année d'après, ce qui veut dire qu'on arrivera autour de 64 ans en 2027-2028. »

Pour tous ceux qui se rassurent à bon compte, c'est clair, en 2023, on pourra partir à 62 ans et 4 mois. En 2024 à 62 ans et 8 mois, etc....

Les agents nés en 1960 et qui pouvaient partir à la date de leur anniversaire en 2023, devront faire 4 mois de plus. Ceux nés en 1963 feront 1 an de plus et partiront à 63 ans. Ceux nés en 1966 devront faire 2 ans de plus et partiront à 64 ans. C'est la génération née à partir de 1969 qui partira à 65 ans.

Évidemment, dans le système totalement injuste créé par les précédentes réformes, des agents se disent, « c'est pas grave car j'ai pas les annuités nécessaires pour partir à 62 ans puisqu'il faut 42 années de cotisations pour avoir le taux plein ».

Oui, mais MACRON ne dit surtout pas ce qu'il va faire sur cette question. Le rapport de la CNAV sur lequel il se base pour chiffrer les économies qu'il compte faire avec cette réforme dit clairement qu'il faut allonger l'âge à 64 ou 65 ans mais aussi passer de 42 à 44 ans de cotisations.

Cela voudrait dire pour ceux qui n'ont pas les annuités nécessaires un départ à 67 ans !!!

Enfin, nous avons un régime spécial qui nous permet de calculer notre pension sur notre dernier indice des 6 derniers mois de notre carrière.

MACRON est là aussi très clair : « je veux bâtir le minimum retraite à 1 100 euros. Je veux en terminer avec certains régimes spéciaux. » Quel régimes spéciaux ?

Quant aux 1100 euros promis, il faut préciser que c'est en cas de carrière complète...

MACRON parle de concertation. Mais pour appliquer cette réforme, il faudra qu'elle soit adoptée avant la fin de l'année 2022. D'ailleurs Bruno LE MAIRE, ce 25 avril a fait une bourde en expliquant qu'on ne pouvait exclure l'utilisation du 49-3. Belle idée de la démocratie et du débat.

RETRAITES, LES FRANÇAIS VONT DEVOIR FAIRE UN EFFORT

MACRON aura 2 difficultés majeures :

➤ Obtenir une majorité. Cela dépendra de l'attitude de tous ceux qui refusent cette réforme et du fait qu'ils se mobilisent ou pas en allant voter.

➤ Faire face à la mobilisation par la grève et les manifestations comme en 2019-2020 puisque tous les syndicats refusent cette réforme.

Pour la CGT Finances Publiques 83, il faut reconquérir d'urgence la retraite à 60 ans avec 37,5 annuités ! Mobilisons nous !

Pour rappel : profit net des entreprises du CAC 40 en 2021 : 160 milliards d'euros ! ●

